Zeitschrift: Dissonanz

Herausgeber: Schweizerischer Tonkünstlerverein

Band: - (1998)

Heft: 56

Rubrik: Nouvelles = Nachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de séjour (d'un maximum de 10 000 francs) pour réaliser un projet et séjourner quelque temps à l'étranger ou dans une autre région linguistique. Les requêtes pour 1999, accompagnées d'un descriptif, d'un exposé des motifs et d'un budget, doivent parvenir au Secrétariat de l'ASM d'ici le *1er novembre 1998*.

NB: D'autre part, les artistes en situation momentanée de détresse peuvent adresser *en tout temps* une requête motivée à la Fondation Elisabeth Forberg, Secrétariat, Case postale 6001, 3001 Berne. Toutefois l'objet de la requête ne peut être ni une bourse de formation, ni l'achat d'un instrument ou la participation à des frais d'édition.

Fonds pour l'établissement de matériels d'orchestre

Pour couvrir les frais de gravure ou d'impression d'un matériel d'orchestre, nous rappelons qu'une requête peut être adressée à l'ASM, qui gère au nom de Pro Helvetia, de la Fondation SUISA pour la musique et de l'ASM un fonds pour l'établissement de tels matériels.

Présence sur Internet

Les quatorze biographies reçues et transférées sur le Web (www. musicedition.ch) ne donnent pas encore au grand public une juste idée de la variété et de la richesse des talents que recèle l'Association suisse des musiciens! Les membres de l'ASM sont donc ardemment invités à répondre au questionnaire de l'automne dernier et à communiquer leurs données au secrétariat sur disquette ou par courrier électronique (asm-stv@span.ch) - mais toujours en version RTF (Rich Text Format) -, d'autant plus que notre partenaire nous promet une mise en page professionnelle dès l'été prochain.

Concours de composition

En vue des festivités de l'an 2000, l'Orchestre philharmonique de *Bergen* et l'Ensemble Bit 20 lancent un concours de composition ouvert à tous les âges et portant sur quatre catégories d'œuvres : pour grand orchestre, orchestre de chambre, ensemble (y compris avec solistes) ou à l'intention des jeunes. Demander le règlement complet à *Ars Orchestralis* 2000, *Grieghallen*, *Edvard Grieg plass* 1, *N-5015 Bergen* (E-Mail : ars-orchestralis@notam.uio.no).

A *Bologne*, diverses institutions musicales lancent le 2° concours de composition Alfeo Gigli, ouvert à tous les âges. Le sujet est une pièce de moins de huit minutes pour ensemble de huit musiciens au maximum, choisis dans l'effectif suivant : soprano, quintette à cordes, quintette à vents, guitare, 2 percussionnistes, harpe, piano. Demander le règlement complet au secrétariat de l'ASM. Le délai d'envoi des partitions est le *30 septembre 1998*. Toutes les partitions reçues seront jouées en public.

∭ouvelles Nachrichten

Haus der Musik in Aarau eröffnet

Am 28. März ist das Haus der Musik in einer ehemaligen Fabrikantenvilla in Aarau offiziell eröffnet worden. Die am Gönhardweg 32 liegende Villa soll künftig eine der Zentralstellen des Schweizerischen Musikschaffens bilden. Eingezogen sind zunächst der Schweizerische Musikrat (Dachverband der 52 Schweizer Musikverbände), der Eidgenössische Musikverband mit seinen 2000 Vereinen und die Schweizerische Chorvereinigung mit 2000 angeschlossenen Chören. Das vom Musikrat angeregte Schweizerische Musikinformationszentrum befindet sich unter der Leitung von Verena Naegele im Aufbau. Im Gebäude nun öffentlich zugänglich ist das Notenarchiv des Frauen-MusikForums Schweiz, das seit letztem Jahr um das Europäische Frauenmusikarchiv beträchtlich erweitert wurde und auf diesem Gebiet die grösste Archivstelle in Europa bildet.

Neue Direktion am Konservatorium Zürich

Daniel Fueter wurde vom Stiftungsrat zum neuen Direktor von Konservatorium und Musikhochschule Zürich gewählt. Der 49jährige Zürcher Musiker hat sich als Pianist, Liedbegleiter, Komponist von Theatermusik (Oper Stichtag in St. Gallen) und als Pädagoge profiliert und tritt die Stelle als Nachfolger von Hans Ulrich Lehmann im kommenden Sommer an. Da im Sommer auch der Leiter der Allgemeinen Musikschule des Konservatoriums, Hans Som, in den Ruhestand tritt, musste der Stiftungsrat eine weitere Wahl vornehmen. Mit dem 39jährigen Pianisten Daniel Knecht besetzte er die Stelle durch einen Bewerber aus dem eigenen Lehrkörper.

Kompositionswettbewerb Jeunesses Musicales de Suisse

Die Jury des Kompositionswettbewerbs zum 50-Jahr-Jubiläum der Jeunesses Musicales der Schweiz hat unter dem Vorsitz von Henri Dutilleux (weitere Mitglieder der Jury waren Regina Irman, Jost Meier, André Zumbach und Jean-Claude Beuchat) einstimmig beschlossen, keinen Preis zu vergeben. Zwar war die Qualität der eingereichten Werke von beachtlichem Niveau, doch entsprach keines vollständig den hohen Anforderungen des Wettbewerbs. Der Wettbewerb stand allen Schweizer oder in der Schweiz niedergelassenen Komponisten offen.

Werkbeiträge Stadt und Kanton Luzern 1998

Für das Jahr 1998 werden Werkbeiträge in den Sparten Freie Kunst, Literatur, Szenische Musik, Theater und Tanztheater vergeben (in der Höhe von CHF 8'000.- und 30'000.—). Künstlerinnen und Künstler können an dem Wettbewerb teilnehmen, wenn sie seit mindestens zwei Jahren ununterbrochen im Kanton Luzern wohnen oder durch ihr Werk mit dem künstlerischen Leben im Kanton Luzern in besonderer Beziehung stehen. Anmeldeformulare sind zu beziehen bei: Erziehungsund Kulturdepartement, Gruppe Kultur und Jugendförderung, Bahnhofstr. 18, 6002 Luzern, Tel. 041 228 78 26.

Nivres Bücher

Boulez, ethnomusicologue

Boulez, Pierre/Schaeffner, André: « Cor-

respondance 1954–1970 », présentée et annotée par Rosângela Pereira de Tugny; Fayard, Paris 1998, 217 p. Quand s'amorce cette correspondance (trente lettres, dont un télégramme), Boulez a presque vingt-cinq ans, Schaeffner est de trente ans son aîné. Celui-ci, ethnologue de profession, musicien de formation, esthéticien d'une grande pénétration, va d'abord jouer le rôle de « passeur » de la génération qui l'a précédée (Schaeffner a connu Stravinsky, s'est intéressé très tôt à Debussy); il sera le premier, en 1931, à se rendre en Afrique et fondera à son retour le département d'ethnologie musicale au musée d'Ethnographie du Trocadéro, à Paris, où il regroupera tous les instruments de musique jusqu'alors dispersés selon leur provenance, ainsi que les enregistrements sonores qui permirent l'importation d'un large univers musical. Boulez, qui pense devenir ethnomusicologue (cf. « Propositions » in Relevés d'apprenti, par exemple), rend visite à Schaeffner, découvre l'originalité et la richesse d'instruments dont il se servira. par exemple dans Le marteau sans maître (un tam-tam aigu, un gong grave et un tam-tam très profond provenant du département), et qui l'ont « délivré d'une certaine suprématie occidentale - ou considérée comme telle », écrit-il dans l'avant-propos de cet ouvrage. Les réflexions menées avec Schaeffner (qui rédige les notices pour les pochettes de disques et programmes de concert du Domaine musical créé en 1954) ne manqueront pas d'aider Boulez à porter un regard neuf sur certaines partitions-clefs telles que Renard, Pierrot lunaire, Le Sacre du printemps, Pelléas et Mélisande. Boulez: « Je ne me souvenais pas combien certains de ces échanges m'avaient marqué et m'avaient aidé à trouver ma propre relation aux œuvres dont nous parlions. » Cet échange de lettres est complété par les textes des propres articles des auteurs, auxquels ils font souvent référence (Boulez: « Trajectoire: Ravel, Stravinsky, Schoenberg », publié ici dans sa version originelle. Schaeffner: « Variations Schoenberg », dans sa version origi-